

CHEMINS  
DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE  
EN FRANCE



# BILAN DU PROTOCOLE D'ACCORD — ÉTAT-ACIR COMPOSTELLE

au service de la préservation et de la valorisation  
du patrimoine mondial de l'UNESCO  
2016-2018



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



• Chemins de Saint-Jacques-  
de-Compostelle en France  
• inscrits sur la Liste du  
patrimoine mondial en 1998



Chemins de  
COMPOSTELLE  
patrimoine mondial



Comité interrégional du bien, mars 2016

L'Association de Coopération Interrégionale des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle (ACIR) est née en 1990 de la volonté des collectivités territoriales. Aujourd'hui **Agence des chemins de Compostelle**, elle réunit une centaine de collectivités : plusieurs régions et départements, des villes, des communes rurales, des communautés de communes ou d'agglomération. Elle compte également une trentaine d'associations et des acteurs socio-économiques.

**1995** : L'ACIR Compostelle, la Société Française des Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle et la Fédération Française de Randonnée Pédestre signent un protocole d'accord mentionnant l'initiative d'une demande d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

**1996** : Le Ministère de la Culture sollicite les trois acteurs pour construire le dossier d'inscription. Le dossier est déposé en juillet 1997.

**Le 2 décembre 1998**, le comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, réuni à Kyoto (Japon), inscrit le bien culturel en série « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » sur la Liste du patrimoine mondial, sous la forme d'une sélection de 71 édifices et 7 sections de sentier.

**Entre 1999 et 2013**, l'ACIR Compostelle conduit différentes actions : journées d'information ou de formation, campagne photographique, partenariats éditoriaux, expositions...

**2011** : l'ACIR Compostelle adhère à l'Association des biens français du patrimoine mondial.

**2013** : Le rapport d'évaluation périodique de l'UNESCO constate une faible structuration du réseau des composantes, une absence de gouvernance globale, un défaut de plan de gestion, une absence de comité scientifique et une faible identification de ce bien.

**2013** : Le Premier ministre désigne un Préfet coordonnateur pour le bien, le Préfet de région Midi-Pyrénées, devenue Occitanie.

**2015** : Le Préfet coordonnateur installe le comité de bien. Une première rencontre est organisée le 19 janvier. Les premières commissions locales sont mises en place.

**Novembre 2015** : Le Préfet coordonnateur et le président de l'ACIR Compostelle signent **un protocole d'accord d'une durée de trois ans**.

**Depuis 2016**, sous la présidence de John Palacin, conseiller régional d'Occitanie, l'Agence anime le réseau des propriétaires et gestionnaires des 71 monuments et 7 sections de sentier inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en partenariat avec les services de l'Etat, afin d'assurer les meilleures conditions de conservation de toutes les composantes, de garantir un très haut niveau de qualité dans l'accueil, l'accessibilité et la valorisation de chaque composante, d'enrichir la connaissance scientifique et veiller à sa diffusion, de favoriser le rayonnement culturel du bien et d'évaluer l'impact socio-économique de son développement.



Pascal Mailhos et John Palacin

# BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE D'ACCORD

**Engagement n°1 :** *L'Agence des chemins de Compostelle rassemble, organise et anime le réseau des propriétaires et gestionnaires du bien.*

Outre l'État, propriétaire de 11 monuments, l'Agence des chemins de Compostelle réunit aujourd'hui 46 des 63 propriétaires de monuments, soit près des 3/4. Certaines communes non propriétaires sont adhérentes comme les villes de Bayonne et de Bourges, la Communauté d'Agglomération du Grand Auch... 13 des 37 communes concernées par les sections de sentier sont adhérentes ainsi que 2 communautés de communes et un conseil départemental.

Les dix régions et les principaux départements concernés ont été sollicités en janvier 2017. Des rencontres ont eu lieu avec les Régions Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ile-de-France, les Départements de l'Aveyron, de la Charente-Maritime, de la Haute-Garonne, du Gers, de la Gironde, de l'Hérault, des Landes, du Lot, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques. Quatre nouveaux Départements ont adhéré - Haute-Garonne en 2016, Hérault et Aveyron en 2017, Gironde en 2018 - et la Région Bourgogne-Franche-Comté en 2018.



Carte du bien



FR | 0 1 1



Le 2 décembre 1998, l'UNESCO inscrit les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France sur la liste du patrimoine mondial sous la forme d'une sélection de 71 monuments et 7 tronçons de sentier témoignant des aspects spirituels et matériels du pèlerinage.

La gestion de ce bien culturel unique implique une organisation en réseau, une solidarité des acteurs rassemblés autour d'un projet commun.

Page d'accueil du site internet

**Engagement n°2 :** *L'Agence encourage l'appropriation du bien par les propriétaires et gestionnaires de toutes les composantes. Dans ce but, elle met en place des outils de mise en visibilité du bien par la création d'une charte graphique et développe des outils de communication et de promotion communs à l'ensemble du bien.*

L'Agence des chemins de Compostelle a retenu le Passe-Muraille pour la création d'un logo et la réalisation d'une **charte graphique** qui doit être déclinée pour l'ensemble des composantes. Le logo a été déposé à l'INPI.

Un **site Internet** dédié au bien [www.cheminscompostelle-patrimoinemondial.fr](http://www.cheminscompostelle-patrimoinemondial.fr) a été mis en ligne à l'occasion du 20e anniversaire, dans lequel sont présentées les 78 composantes, des fiches thématiques, des ressources méthodologiques, les actualités et programmations culturelles des propriétaires, gestionnaires et acteurs du réseau.

L'Agence a développé différents supports de communication : brochure de présentation traduite en anglais et en espagnol, roll-up, vadémécum de communication, clou patrimoine mondial validé par la commission nationale française pour l'UNESCO, brochure-type de présentation d'une composante.

A l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire, plusieurs outils communs ont été réalisés et mis à disposition des acteurs du bien : affiche, programme national, dossier de presse, communiqués de presse...



Séminaire de lancement du 20<sup>e</sup> anniversaire, février 2017

**Engagement n°3 :** *L'Agence veille à faciliter les échanges entre les différents propriétaires, à mutualiser les bonnes pratiques, à favoriser la réalisation de projets communs.*

Pascal Mailhos, préfet coordonnateur et John Palacin, président de l'Agence des chemins de Compostelle, ont réuni le **comité interrégional du bien** les 30 et 31 mars 2016. 160 participants, issus des services de l'Etat, des collectivités et des fédérations associatives, étaient présents pour partager des expériences au cours d'ateliers consacrés au patrimoine mondial, au plan de gestion, à l'action culturelle, aux espaces d'interprétation, aux sections de sentier.

L'Agence des chemins de Compostelle et le préfet coordonnateur ont réuni le réseau le 2 février 2017 pour un **séminaire de travail à l'occasion de la préparation du 20<sup>e</sup> anniversaire** de l'inscription des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » sur la Liste du patrimoine mondial. 140 participants se sont retrouvés à Toulouse pour

découvrir des expériences conduites sur d'autres sites en France comme le Bassin minier Nord-Pas de Calais, les fortifications Vauban, ou encore les Coteaux, maisons et caves de Champagne et réfléchir ensemble aux enjeux et modalités de cette célébration.

L'Etat et l'Agence ont proposé la **création d'un label « Chemins de Compostelle, patrimoine mondial - 20 ans »**, permettant aux projets retenus de figurer sur le programme national et, pour certains d'entre eux, d'être éligibles à un financement spécifique. L'appel à projets a été diffusé en mars 2017. L'Agence a mis en place un comité d'organisation composé de représentants de l'Etat, des propriétaires/gestionnaires et de partenaires. Plus de 90 projets ont été analysés sur la base des critères énoncés dans le cahier des charges.

Un comité de pilotage réunissant l'Etat et les partenaires institutionnels (Régions, CRT, Départements, CDT, composantes du bien) a été créé afin de préciser la stratégie et les outils de communication.



**Engagement n°4** : L'Agence continue de développer des actions de sensibilisation et de formation propres à dynamiser le réseau et assurer sa cohésion.

L'Agence des chemins de Compostelle a organisé **3 journées de formation** en 2018 à Bordeaux, Paris et Toulouse réunissant 125 participants. Elles avaient pour thèmes : l'histoire du pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, les enjeux du patrimoine mondial, le bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

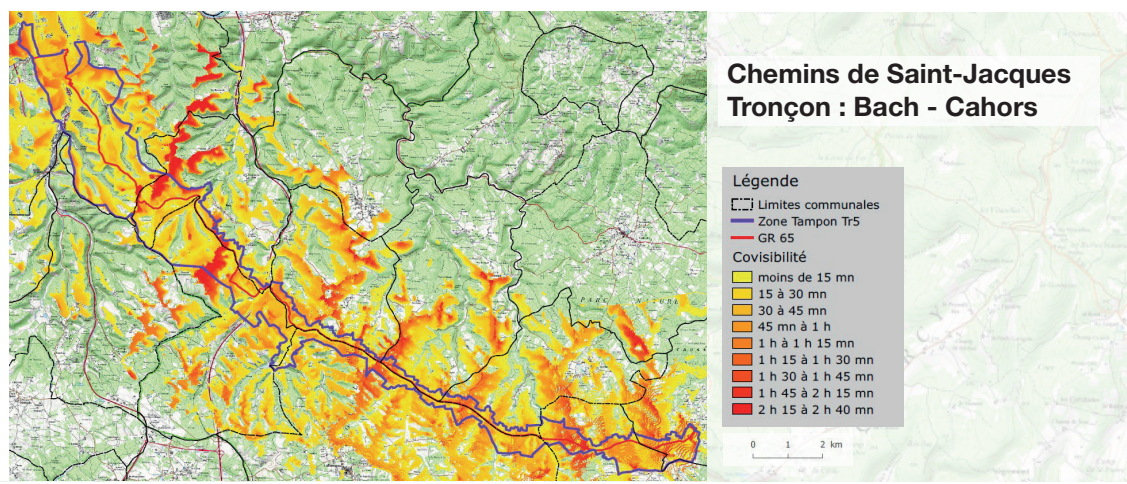
L'Agence a co-organisé en septembre 2018 **une journée technique sur la médiation du patrimoine mondial** à Gavarnie, en partenariat avec l'association Patrimoine 65 avec les interventions du Bassin minier et de l'Association des biens français du patrimoine mondial, des animateurs du patrimoine du Haut-Béarn, d'Aure et Louron et des Bastides du Rouergue.

Le site Internet **[www.chemins-compostelle.com](http://www.chemins-compostelle.com)** a fait l'objet de développement de contenus : espace professionnel en accès réservé pour les propriétaires et gestionnaires, création d'un annuaire du réseau. L'Agence a mis en place un espace forum afin de faciliter les échanges et d'encourager des projets partagés. Elle a créé une rubrique « ressources culturelles » réunissant des propositions de conférences, d'expositions, de concerts... Cette mise en ligne doit favoriser une meilleure diffusion de l'information en vue d'une hausse de la qualité des programmations culturelles.

Une **lettre d'information numérique** est adressée trois à quatre fois par an aux acteurs du réseau et partenaires (2 000 destinataires).

L'Agence est agréée comme organisme de formation professionnelle. A ce titre elle propose des **sessions de formation** à destination des personnels des offices de tourisme, en lien notamment avec le Comité régional du tourisme d'Occitanie.





Délimitation de la zone tampon



Clou patrimoine mondial

**Engagement n°5 :** *L'Agence accompagne la mise en place du plan de gestion et son développement et de façon générale toutes les actions qui concourent à assurer la gouvernance du bien.*

l'Agence des chemins de Compostelle et l'Etat – DRAC Occitanie ont réalisé un **guide méthodologique** pour l'élaboration des plans de gestion locaux. Ce guide a pour objectif de présenter la trame et la méthodologie qui devront être adoptées par l'ensemble des gestionnaires des composantes du bien culturel en série, afin d'obtenir une homogénéité dans l'élaboration des plans de gestion locaux.

Près d'une trentaine de **commissions locales** ont été réunies sur différents sujets : zones tampon, plan de gestion, préparation du 20<sup>e</sup> anniversaire...

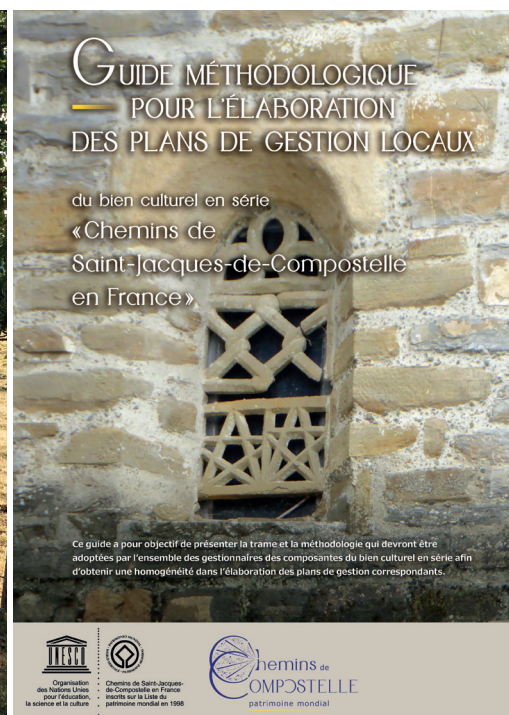
L'Agence et la DREAL Occitanie ont initié la création d'un **observatoire photographique** afin de suivre l'évolution des paysages des sections de sentier inscrites. Le travail a été engagé sur 6 des 7 tronçons.

La démarche tend à rendre concrète l'évolution des paysages sous l'action des politiques publiques locales. L'outil permet de regrouper les prises de vue en fonction d'une quarantaine de thèmes d'observation (aménagement-urbanisme, agriculture, milieux naturels, itinérance-tourisme, patrimoine-culture).

L'Agence a une activité continue de diffusion, d'appui et de conseil : signalétique, valorisation du patrimoine, programmation culturelle, contenus d'exposition, communication...



Paysage d'Aubrac et signalétique



Guide méthodologique

**Engagement n°6** : L'Agence s'attache à nouer des partenariats avec les acteurs publics ou privés du développement et de la valorisation du bien culturel, dans le respect de la valeur universelle exceptionnelle.

L'Agence des chemins de Compostelle a initié des rapprochements avec les réseaux patrimoniaux en France. Un projet de convention est en discussion avec l'association **Sites et cités remarquables de France**.

Elle est adhérente de l'**Association des biens français du patrimoine mondial**. Elle participe aux rencontres annuelles et aux réunions du conseil d'administration. Des collaborations sont mises en œuvre régulièrement dans le cadre d'évènements ou de journées d'échanges.

L'Agence et le **Centre des Monuments Nationaux** ont signé une convention qui prévoit la mise en œuvre des plans de gestion pour chaque composante, des actions de valorisation éducative, culturelle ou d'édition et le développement des capacités des membres du réseau par la mutualisation d'expertise ou la formation.

L'Agence et **Patrimoine-Environnement** ont co-organisé les rencontres *Marcher pour guérir* les 19 et 20 juin 2018 à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques à Toulouse sur les thèmes croisés patrimoine, marche et santé.

L'Agence des chemins de Compostelle et la **Fédération française des associations des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle** ont établi un cadre de coopération à l'échelle nationale avec pour objet la mise en valeur des itinéraires auprès d'un large public, la diffusion des informations dans les réseaux respectifs, l'harmonisation des outils de signalétique, l'échange et le partage d'expériences, le développement de l'action culturelle. La convention a été signée le 14 octobre 2017 au Puy-en-Velay.

L'Agence des chemins de Compostelle a engagé des coopérations avec les **acteurs institutionnels et privés du tourisme** aux niveaux départemental, régional et national (comités départementaux et régionaux du tourisme, Atout France...) et participé à plusieurs évènements : assises du tourisme en Occitanie, salon du tourisme de Toulouse, Campus de l'innovation touristique à Montpellier, interventions lors des assises nationales de la randonnée à Mende et dans le cadre du festival du voyage Le grand bivouac à Albertville avec le Réseau des grands itinéraires en France.



Stand au salon du tourisme de Toulouse



Signature de la convention avec le président du Centre des monuments nationaux



Rencontres Marcher pour guérir



Prix du patrimoine mondial en Occitanie



Beau livre



Conseil scientifique

**Engagement n°7 :** *L'Agence développe des actions de sensibilisation et de médiation culturelle auprès des publics.*

L'Agence met en œuvre une programmation culturelle : diffusion des expositions *De pierre, de bois, de terre et d'âmes...*, *Campus Stellae, le champ de l'étoile*, *Des chemins vers Compostelle à l'Itinéraire Culturel Européen*, plus de quarante conférences proposées par plusieurs membres du conseil scientifique et l'Agence.

En 2018, les Editions Gelbart et l'Agence ont coédité un **beau livre** présentant le bien et ses 78 composantes avec des contributions de 66 auteurs, diffusé dans le réseau commercial (librairies, boutiques des sites...).

L'Agence a réalisé une **exposition itinérante** de 80 panneaux de format 100x150 cm sur support bâche, à partir de tirages de photographies de Jean-Jacques Gelbart.

Elle a contribué à la réalisation de plusieurs expositions :

- ◆ *Dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Nouvelle-Aquitaine*, avec le service régional de l'inventaire en 2016.
- ◆ *Sur les pas des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Occitanie* co-réalisée avec la Région Occitanie en 2018.

Elle a coordonné la deuxième édition du **Prix du patrimoine mondial en Occitanie** co-organisé en partenariat avec la mission Canal du Midi, les Rectorats de Toulouse et de Montpellier, la Région Occitanie au cours des années scolaires 2017-2018 et 2018-2019.

L'Agence diffuse une **lettre d'information numérique** auprès du grand public (20 000 contacts).

Des cérémonies de **dévoilement de plaques** rappelant l'inscription par l'UNESCO ont été organisées à Figeac (2016), Larressingle (2017), Asquins, Bayonne, L'Hôpital Saint-Blaise, Ostabat-Asme, Vézelay, Paris (2018).

**Engagement n°8 :** *L'Agence constitue et organise, en concertation avec l'Etat, le conseil scientifique du bien. Il aura vocation à devenir l'instance consultative du comité de bien interrégional. Cette instance sera saisie sur tout sujet scientifique en relation avec la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du bien culturel en série.*

Le **conseil scientifique** du bien a été installé par le préfet coordonnateur et le président de l'Agence des chemins de Compostelle, le 1er février 2017 à Toulouse. Il réunit 16 membres de différentes disciplines (histoire, histoire de l'art, géographie, anthropologie, médiation culturelle...), issus de plusieurs universités ou centres de recherche. Le conseil scientifique a pour mission d'encourager le développement de nouvelles recherches, de faciliter la diffusion des connaissances et d'accompagner l'élaboration du projet scientifique et culturel.

Dix **fiches thématiques** ont été réalisées par le conseil scientifique. Elles sont mises en ligne sur le site internet dédié.

Une convention de partenariat a été signée avec **l'Université Toulouse-Jean Jaurès** et le CNRS, en particulier le Laboratoire France, Amériques, Espagne, Sociétés, Pouvoirs, Acteurs (FRAMESPA) et le Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST) afin de consolider les liens avec le monde universitaire et de co-produire des données relatives à la connaissance et à la gestion des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Bâti avec les laboratoires LISST et FRAMESPA, un **colloque scientifique international** s'est tenu en 2018 à Toulouse, Cahors et sur le territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy. L'appel à communication a été diffusé à partir de juin 2017. Organisé sur trois journées, le colloque visait à analyser les enjeux liés à la gouvernance du bien, à étudier les



retombées en termes de développement culturel et touristique des territoires, à interroger la construction et la pratique contemporaine du phénomène jacquaire. Il a réuni près d'une centaine d'intervenants de France, d'Espagne, d'Italie, d'Israël, de République tchèque, du Canada.

Une dizaine de **rencontres scientifiques** ont été programmées en 2018, dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire : Amiens, Arles, Cahors, Condom, La Romieu, Mont-Saint-Michel, Oloron, Saint-Gilles, Saint-Guilhem, Saint-Léonard-de-Noblat...

L'Agence a contribué à différentes **publications scientifiques** : article « Tourisme et Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France : pratiques, acteurs et gouvernance du bien culturel », co-signé avec Sébastien Rayssac ( Université Toulouse-Jean Jaurès) dans la revue scientifique de géographie Sud-Ouest européen (2017); actes du séminaire « Pratiques mémorielles et politique – pour une anthropologie politique du patrimoine », (2018); actes de la 7<sup>e</sup> journée de la Chaire UNESCO « Culture, tourisme, développement » de l'Université Paris Panthéon Sorbonne (2016).

L'Agence, le laboratoire LISST associé au CNRS et les entreprises Makina Corpus et Autonomens ont répondu à l'appel à projets « Readynov tourisme » en proposant la création d'une plateforme de gestion collaborative des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, intitulée **GeoCompostelle**.

L'Agence des chemins de Compostelle participe au projet **RURITAGE** porté par l'Université de Bologne (Italie) qui réunit 39 partenaires dans 20 pays de l'Union Européenne ou associés, retenu par la commission européenne en décembre 2017, dans le cadre du programme Horizon 2020. Ce projet vise à mettre en évidence le potentiel du patrimoine naturel et culturel comme facteur de développement et de croissance durable des territoires ruraux.



Colloque - Accueil par la Ville de Toulouse



Colloque - Terrain sur les causses du Quercy



Colloque - Terrain à Cahors

**Engagement n°9** : L'Agence assure la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet scientifique et culturel du bien. L'objectif de ce projet est de favoriser le rayonnement du bien à l'échelon local, national et international

Le projet scientifique et culturel doit favoriser la prise en compte du champ culturel dans toutes ses dimensions, notamment celles de la création artistique, du spectacle vivant, des arts plastiques, de l'éducation artistique et culturelle. Les rencontres scientifiques et manifestations organisées dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire posent les jalons du futur PSC.



Rencontre à Saint-Jacques-de-Compostelle, juin 2017

**Engagement n°10 :** *L'Agence devra s'attacher à développer dans le cadre des relations transfrontalières une coopération scientifique et culturelle avec le bien « Camino Francès ». A terme, l'objectif de ce travail est d'aboutir à un projet culturel transfrontalier pour la valorisation des biens en France et en Espagne*

Des contacts ont été établis avec le **Consejo Jacobeo et le Ministère de la culture espagnol, la Communauté autonome de Galice, la Fédération des associations espagnoles des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et l'AMCS** (asociación de municipios del Camino de Santiago). Une délégation de représentants de la DRAC Occitanie et de l'Agence des chemins de Compostelle s'est rendue à Saint-Jacques-de-Compostelle en juin 2017.

Un groupe de travail réunissant des acteurs français et espagnols s'est réuni le 10 octobre à Jaca et le 14 décembre à Toulouse pour poser les bases d'une collaboration régulière.

L'Agence et l'AMCS ont signé un **accord de coopération** afin de développer des stratégies communes de préservation et de valorisation des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France et en Espagne (échange et diffusion de bonnes pratiques, création d'outils de gestion durable, soutien au développement durable des territoires traversés, promotion de l'itinéraire culturel européen et des biens inscrits au patrimoine mondial). Une réflexion commune sur un dépôt de dossier Interreg SUDOE est engagée.

A l'occasion des 20<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> anniversaires de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France et en Espagne, les deux pays ont co-organisé une **journée d'échanges** le 2 décembre 2018 à Saint-Jean-Pied-de-Port.

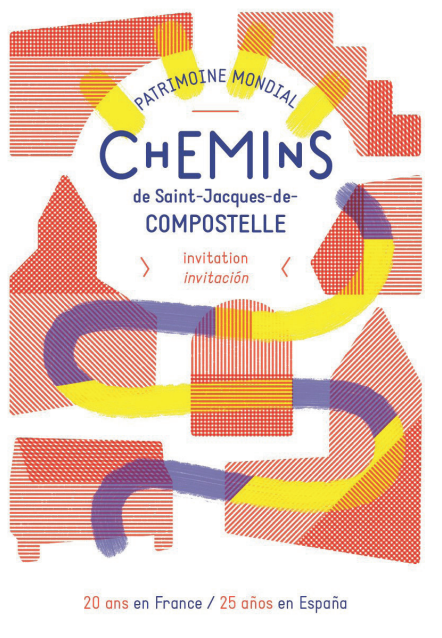
**Engagement n°11 :** *En vue de conduire et de développer ses différentes missions, l'Agence s'engage à proposer au terme de cette convention de préfiguration la structure la mieux adaptée à son rôle de tête de réseau du bien culturel. Elle recherchera la forme juridique la plus appropriée permettant de solliciter l'engagement des collectivités territoriales partenaires afin de renforcer ses capacités d'intervention.*

L'Agence des chemins de Compostelle a confié au cabinet d'avocats Baron, Aidenbaum & associés une mission portant sur les évolutions statutaires possibles et souhaitables pour l'association, afin de repérer et synthétiser les limites du statut associatif dans le fonctionnement actuel et proposer différentes formes juridiques en analysant pour chacune d'entre elles les avantages et inconvénients.

Les conclusions de l'étude ont été présentées en juillet 2017. Elles préconisent une transformation de l'association en **groupement d'intérêt public**. Des discussions sont engagées avec l'Etat et les collectivités territoriales sur la base d'une proposition de convention constitutive et d'un programme d'actions à 3 ans.



Saint-Jean-Pied-de-Port



23 juin et 17 novembre 2017,  
25 janvier et 21 février 2018

Réunions du comité d'organisation associant les correspondants patrimoine mondial des DRAC, des représentants volontaires des composantes du bien, des représentants du conseil d'administration de l'Agence.

91 projets reçus, 74 ont été labellisés (41 en Occitanie, 25 en Nouvelle-Aquitaine et 8 dans les autres régions).

7 septembre 2017 et  
26 janvier 2018

Réunions du comité de pilotage dédié à la communication associant DRAC, Régions, Départements.

Février 2018

Diffusion du communiqué de presse et de l'affiche.

2 février 2017

Séminaire de lancement.

Mars 2017

Diffusion de l'appel à projets.



Avril 2018

Réalisation d'un dossier de presse, organisation de deux conférences de presse à Paris et à Toulouse, création d'un site internet dédié, recrutement d'une agence de communication.

Diffusion du programme national et du nouveau site internet.

Entre avril et décembre 2018

250 évènements sont organisés en France.

### L'Agence des chemins de Compostelle

John Palacin - président, conseiller régional d'Occitanie  
Nils Brunet - directeur, chef de projet patrimoine mondial  
Sébastien Pénari - développement scientifique, culturel et relations aux adhérents  
Aline Azalbert - gestion administrative et financière, médiation  
Laetitia Marin - accueil et information du public, réseaux sociaux  
Chloé Moutin - développement touristique et itinérance  
Manuel Seco Lamas - mission de service civique

4, rue Clémence Isaure – 31 000 Toulouse

Tél. 05 62 27 00 05

accueil@chemins-compostelle.com

chemins-compostelle.com

cheminscompostelle-patrimoinemondial.fr



Crédits Photos : © ACIR Compostelle, JJ Gelbart, Elodie F – OT du Bazadais, Ville de Châlons-en-Champagne, Ville de Vézelay, Office de tourisme de Saintes, Association des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle du Piémont Ariège Pyrénées, P. Carton.

Conception : Caroline Tremeaygues graphiste - Imprimeur : Escourbiac



et l'ensemble des adhérents de l'Agence des chemins de Compostelle.

Partenaires :



Mécènes :





Spectacle à Saint-Lizier



Visite de Vézelay



Randonnée à Melle



Déploiement des drapeaux en Gironde



Atelier scolaire à Châlons-en-Champagne



Exposition photographique itinérante